www.sftl.fr

FICHE PROGRAMME

HABILITATION ÉLECTRIQUE

HAUTE TENSION

H1-H2-HC-HE / NF C18-510



SFTL FORMATIONS

SOCIÉTÉ DE FORMATIONS TECHNIQUES ET LOGISTIQUES

10, rue de Cocherel
27000 ÉVREUX
02 32 35 34 32

11, rue Fernand Michaux
61300 L'AIGLE
02 33 34 37 91





LIEU :

INTER / INTRA

DURÉE :

28H / 4 JOURS EN INITIAL.
1,5 JOUR / 10,5 HEURES EN RECYCLAGE.
(À AJUSTER SI NÉCESSAIRE)



OBJECTIF DE LA FORMATION :

Permettre au stagiaire de réactualiser sa connaissance et sa maîtrise des prescriptions de sécurité électrique selon la tâche confiée.
Permettre au stagiaire d'intégrer les principales modifications de la norme NF C 18-510.
Permettre à l'employeur de réactualiser et de renouveler le titre d'habilitation électrique H0, B0, B1V – B2V, BR, BC.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Cours **théoriques** et cours **pratiques** en alternance.
La formation alterne apports réglementaires, études de cas, échanges d'expérience et mises en situation liées aux opérations haute tension.
Les exercices permettent d'identifier les risques, de choisir les équipements de protection adaptés, de respecter les zones d'environnement et d'appliquer les procédures de sécurité avant, pendant et après intervention.
Selon le profil des participants, des cas pratiques peuvent être réalisés autour des manœuvres, travaux hors tension, consignations et opérations liées aux installations HT.

PUBLICS PRÉREQUIS :

Être majeur.
Savoir communiquer en français : lire, écrire et parler.
Disposer des connaissances de base en électricité adaptées aux missions confiées.
Présenter les aptitudes médicales nécessaires au poste de travail.
Avoir reçu de l'employeur une définition claire des opérations à réaliser et du niveau d'habilitation attendu.

IMPORTANT :
les prérequis exacts doivent être confirmés selon le niveau d'habilitation demandé et le programme SFTL.



PUBLIC CONCERNÉ :

Personnel électricien ou électromécanicien amené à réaliser des opérations en haute tension, travaux hors tension, consignations, manœuvres ou opérations spécifiques selon le titre visé.

Formé aujourd'hui, opérationnel demain !

PROGRAMME CONFORME À LA NORME NF C18-510

ASPECTS THÉORIQUES :

Les grandeurs électriques, les risques en haute tension, les zones d'environnement, les distances de sécurité, les équipements de protection collective et individuelle, les matériels et outillages adaptés, les rôles des différents intervenants, les symboles d'habilitation H1, H1V, H2, H2V, HC et HE selon missions, la préparation des opérations, les procédures de consignation, de manœuvre, de vérification, d'essai ou de mesurage, la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident électrique.

ASPECTS PRATIQUES :

Mises en situation sur les opérations correspondant au niveau d'habilitation visé : analyse de risque, balisage, vérification des équipements, lecture des consignes, préparation d'une intervention, consignation ou manœuvre selon profil.

EN QUOI CONSISTE L'HABILITATION ÉLECTRIQUE HAUTE TENSION ?

L'habilitation électrique haute tension reconnaît la capacité d'un salarié à réaliser, en sécurité, des opérations d'ordre électrique ou non électrique dans un environnement présentant un risque haute tension. Elle est délivrée par l'employeur après formation, évaluation et analyse des missions confiées.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel électricien, technicien de maintenance, agent d'exploitation, encadrant technique ou intervenant amené à travailler sur ou à proximité d'installations haute tension.

OBJECTIFS

Comprendre les dangers de l'électricité en haute tension et les effets du courant sur le corps humain.
Identifier les ouvrages, installations, zones d'environnement et limites d'intervention.
Appliquer les prescriptions de sécurité de la norme NF C18-510.
Savoir préparer, organiser et réaliser les opérations autorisées par le titre d'habilitation.
Permettre à l'employeur de délivrer ou renouveler l'habilitation adaptée au poste de travail.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Suivi : Feuille d'émargement signée par demi-journée.
Évaluation : contrôle des connaissances théoriques et évaluation pratique selon les opérations visées.

VALIDATION

Remise d'une attestation de formation et d'un avis après formation permettant à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Les documents d'inscription doivent être retournés avant le début de la formation. En cas de session complète, SFTL accompagne le stagiaire vers une autre date selon disponibilités. **Les personnes en situation de handicap peuvent contacter le référent handicap : 02.32.35.34.32 ou contact@sftl.fr.**

Formé aujourd'hui, opérationnel demain !

SFTL FORMATIONS

CONTACTS

Naïma CARPENTIER
Manager commerciale
ncarpentier@sftl.fr
06 74 38 43 34

Marie DUMONT
Conseillère en formation
marie.dumont@sftl.fr
06 12 78 60 86

www.sftl.fr